

Réflexions sur les Etudes Berbères pendant la période coloniale (Algérie)

In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°34, 1982. pp. 81-89.

Résumé

Résumé L'article propose un essai de périodisation des recherches relatives au domaine berbère durant la colonisation française en Algérie (1830-1962). Il distingue : - une période de découverte dont les agents principaux sont des militaires et des religieux, - une phase intermédiaire où sévit l'amateurisme, - une période finale où la prise en charge est assurée par l'université. Il indique ensuite, en s'appuyant sur le problème de l'apparentement de la langue, le rôle du touareg et montre comment l'idéologie coloniale ambiante a sensiblement pesé sur le développement des Etudes Berbères. En conclusion, il insiste sur le fait qu'en dépit des déterminations idéologiques, l'apport des chercheurs de cette période demeure essentiel pour la connaissance de la langue berbère.

Abstract

Abstract The article proposes a division into periods of research concerning the Berber domain during French colonization in Algeria (1830-1962). It distinguishes : - a period of discovery the main agents of which were military and religious people ; - an intermediary phase of amateurism ; - a final period when research was undertaken by the University. It then points out, by stressing the question of similarity of language, the role of the Tuareg and shows how heavily the ambient colonial ideology weighed on the development of Berber Studies. To conclude, it insists on the fact that, in spite of ideological determinations, the contribution of researchers of this period remains essential for a better knowledge of the Berber language.

Citer ce document / Cite this document :

Chaker Salem. Réflexions sur les Etudes Berbères pendant la période coloniale (Algérie). In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°34, 1982. pp. 81-89.

doi : 10.3406/remmm.1982.1960

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1982_num_34_1_1960

REFLEXIONS SUR LES ETUDES BERBERES PENDANT LA PERIODE COLONIALE (ALGERIE)

par Salem CHAKER

L'objectif de cette étude est de dégager les grandes tendances et périodes des Etudes Berbères pendant la période coloniale (1), et de montrer, à partir de quelques exemples précis, comment certains thèmes de l'idéologie coloniale ont influencé, voire même partiellement bloqué la recherche dans ce domaine.

1. Depuis les indépendances des états du tiers-monde, on a vu se développer, en France tout particulièrement, une entreprise de "décolonisation" de l'Histoire et des Sciences Humaines des anciens pays colonisés (2).

Cette "révision" comporte évidemment, pour ce qui est du Maghreb, une critique en règle de l'utilisation des particularismes culturels et linguistiques berbères.

Si cette réaction a certainement été saine et justifiée (bien qu'elle ait été globalement plutôt tardive !), on remarque cependant que la plupart de ces travaux sont l'oeuvre de sociologues, d'anthropologues, ou d'historiens, auxquels le linguiste peut reprocher :

a) - d'être beaucoup trop superficiels et expéditifs en ce qui concerne les études de linguistique arabe et berbère qui sont souvent qualitativement très supérieures aux travaux d'histoire et d'ethnologie faits à la même époque (3). On ne doit pas oublier que la dialectologie arabe, par exemple, est associée, au Maghreb, aux noms de linguistes aussi prestigieux que Marcel Cohen ou Jean Cantineau.

De plus, le simple fait que le linguiste travaille sur un phénomène qui a une existence matérielle objective, indépendante de son discours (les sons, les phrases...) limite forcément les interférences de l'idéologie ambiante et de sa subjectivité.

b) - de ne pas toujours faire le départ entre critique idéologique et critique scientifique interne. L'existence de pré-déterminations idéologiques qui sont, dans le cas qui nous occupe, grossièrement évidentes, n'autorise en aucune façon à dénier tout intérêt scientifique aux travaux de cette époque. Seule une analyse critique interne, menée par les spécialistes du domaine, peut en évaluer l'apport.

Il n'est absolument pas possible de récuser les travaux de tel berbérisant ou arabisant, sous prétexte qu'il était en accord avec l'idéologie colonialiste (voire raciste) de son temps. Le *Dictionnaire touareg-français* en quatre vo-

lumes de Charles de Foucauld demeure l'oeuvre la plus importante à ce jour en lexicographie berbère, même si l'on ne voit en son auteur qu'un "éclaireur" du colonialisme français.

2. Les grandes périodes et tendances

2.1. La découverte

Il serait faux de croire que la France et l'Europe ignoraient totalement l'existence des groupes berbérophones et des dialectes berbères avant 1830. Plusieurs journaux de voyages, des rapports (4) de missionnaires et de consuls en font explicitement mention, parfois même avec beaucoup de précision. Il existe d'ailleurs plusieurs échantillons de langue berbère recueillis avant 1830 (5).

Mais cette connaissance restait confinée à des milieux très restreints et très savants ; pour les Autorités françaises et l'opinion publique, l'Algérie était habitée par des "Turcs", ou, au mieux, par des "Maures", entités qui restaient linguistiquement mal définies.

Après la prise d'Alger, les "Turcs" et "Maures" deviennent de plus en plus nettement des Arabes.

La Kabylie étant toute proche, le contact avec des populations berbérophones peu enclines à la collaboration suit rapidement. On découvre alors l'existence des "deux races" et des deux langues, et l'on va manifester aussitôt un intérêt très grand et jamais démenti pour la langue berbère (6).

2.2. Le dix-neuvième siècle : une linguistique de militaires et de missionnaires

En Algérie, pendant tout le dix-neuvième siècle, c'est-à-dire pendant la période de conquête militaire (7), les études de linguistique berbère, notamment tous les travaux qui feront date, sont l'oeuvre :

- . de militaires, comme le Général Hanoteau, auteur d'une description du kabyle (1858) et d'une description du touareg (1860), qui ont servi toutes deux (8), pendant un bon demi-siècle, de référence fondamentale pour ces deux dialectes.

- . de missionnaires, comme le Père G. Huyghe, pour le kabyle et le chaouïa (9), ou le Père Ch. de Foucauld dans le cas du touareg. Pour ce dernier, les faits sont encore plus parlants puisqu'il s'agit d'un ancien officier devenu religieux. Son installation dans le Hoggar s'est d'ailleurs faite à une date où cette région n'était pas encore entièrement contrôlée.

Les études Berbères ont donc partout commencé sous les auspices du sabre et du goupillon réunis, ce qui n'a rien que de très normal, vues les circonstances : on ne peut guère reprocher aux hommes d'appartenir à leur période historique !

Un grand nombre de ces travaux (notamment ceux du Général Hanoteau) ont été publiés avec le concours du Gouvernement Général de l'Algérie, ou même commandités par les Autorités Françaises, comme le *Dictionnaire* de 1844 (6).

Une fois la conquête militaire de l'Algérie parachevée, on ne verra pratiquement plus de vocation linguistique naître au sein de l'Armée coloniale. Seule la veine religieuse subsistera pendant toute la période coloniale et au-delà.

Au Maroc, c'est la tradition militaire qui joue et conserve jusqu'à l'indépendance le rôle prépondérant, en particulier avec le corps des interprètes

militaires qui quadrille tout le territoire marocain (Justinard, Aspinion, Loubignac...).

2.3. *Le vingtième siècle : L'amateurisme - le monopole universitaire*

A la fin du XIX^{ème} siècle, quelques berbérophones commencent à s'intéresser à leur langue. Ce phénomène est particulièrement sensible en milieu kabyle (Boulifa, Ben khouas, Ben sedira, Cid Kaoui...). Sur un plan strictement linguistique, l'apport de ces travaux est souvent limité : la faiblesse de leur formation, leur totale inféodation aux modèles grammaticaux de la langue française ont rendu leurs descriptions peu utilisables. Seuls les glossaires et les corpus de textes fournis par certains d'entre eux (Boulifa) restent exploitables (notamment en littérature).

2.3.1. L'amateurisme (1900-1930) :

Les premières décennies du vingtième siècle, période du colonialisme triomphant et sans problèmes, voient fleurir en linguistique, comme dans bien d'autres domaines, une vague d'amateurisme. L'Indigène, ayant été soumis, ne présente plus le moindre danger : n'importe qui écrit et disserte sur lui. Le fait a suffisamment été établi dans d'autres secteurs des Sciences Humaines (l'histoire et l'ethnographie, notamment). Mais il est aussi bien attesté dans le domaine de la linguistique berbère. C'est en effet à ce moment que se multiplient les hypothèses les plus farfelues quant à la question de l'apparement de la langue berbère : on évoque le grec, le celte, les langues amérindiennes... Ce point fera d'ailleurs l'objet d'un examen détaillé au § 3.1.

2.3.2. En fait, à partir du début du siècle, la relève des militaires est assurée par l'Université. Avec la création de chaires de berbère à Alger et à Paris, puis à Rabat, les recherches linguistiques seront pour l'essentiel menées dans le cadre académique sous la direction d'universitaires comme René Basset, André Basset, Arsène Roux, André Picard...

Les travaux resteront, et ce jusqu'à l'indépendance, un quasi monopole français. Les rares apparitions de chercheurs allemands à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} restent ponctuelles et isolés (Frobenius, Schuchardt, Stumme, von der Gabelentz). Les non-Français commencent à réapparaître après la seconde guerre mondiale, mais surtout dans des domaines assez extérieurs comme l'apparement, la diachronie et l'épigraphie (Rössler, Wölfel...) (10). Mis à part les travaux d'origine italienne et espagnole portant sur les parlers berbères des zones sous domination espagnole ou italienne (Libye, Rif, Ifni), la quasi totalité de la production de cette période est rédigée en langue française et une bonne partie est éditée à Alger, où plusieurs éditeurs s'étaient spécialisés dans ce domaine (Jourdan, La Typo-litho, Carbonnel). Ces publications constituent une documentation quantitativement très importante et couvrent la plupart des parlers berbères, bien que de façon très inégale.

En fait, en Algérie, seul le kabyle (Kabylie centrale) et le touareg Ahaggar ont fait l'objet d'études vraiment approfondies. Les autres dialectes, en particulier les îlots "zénètes" disséminés à travers l'ouest algérien et le Sahara, ont été étudiés de façon plus superficielle. Mais il n'en reste pas moins que pour toute une série de parlers berbères (souvent microscopiques), les publications de cette époque sont encore de nos jours la seule documentation dont nous

disposons. C'est dire combien nous devons à ces précurseurs et qu'il est impossible de les rejeter dans les ténèbres de l'ère coloniale !

Ces travaux, s'ils sont souvent l'oeuvre d'universitaires compétents et minutieux comme R. et A. Basset, sont cependant nettement en retard sur les grands courants novateurs de la linguistique du moment.

Les approches structuralistes (en phonologie et en syntaxe) n'ont pratiquement pas pénétré le monde des Etudes Berbères avant l'indépendance des pays du Maghreb. Les Etudes Berbères restent, jusqu'à la veille de la décolonisation, rattachées à la tradition linguistique française de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème}, incarnée par des noms comme A. Meillet ou E. Vendryes. Ceci, dans les cas les plus favorables, car, bien souvent, ce sont purement et simplement les modèles de la grammaire traditionnelle du français qui servent de référence. Le fait est particulièrement net pour ce qui est de la détermination des classes grammaticales et de l'analyse morpho-syntaxique.

Monopole de l'Université française, les Etudes Berbères de l'époque restent en marge des progrès de la linguistique générale et donnent souvent l'impression d'être les représentants d'une linguistique déjà dépassée (11).

3. Le poids de l'idéologie coloniale sur les études berbères : le mythe de la spécificité berbère

On voudrait maintenant dégager, à partir de quelques exemples, les incidences du thème de la "spécificité berbère" sur la recherche linguistique berbère de l'époque coloniale. L'essentiel, lorsqu'on parle de déterminations socio-historiques des sciences, est de montrer comment, à un niveau souvent très technique, l'idéologie a orienté ou bloqué la recherche.

3.1. La question de l'apparentement du berbère

On dit que deux langues sont apparentées (et donc qu'elles appartiennent à la même famille linguistique) lorsqu'une comparaison systématique permet de dégager des *correspondances de forme régulières* entre les unités grammaticales et lexicales de ces deux langues. De telles correspondances ne peuvent être attribuées au hasard et ne s'expliquent que par une évolution divergente à partir d'une seule et même langue originelle.

Le problème de l'apparentement de la langue berbère a très tôt préoccupé les chercheurs ; dès le début de la colonisation, deux hypothèses principales ont été émises :

- apparentement avec l'égyptien ancien. En 1838, Champollion risquait déjà cette idée dans sa préface à l'édition manuscrite du *Dictionnaire de la langue berbère* de Venture de Paradis (12).

- rattachement à la famille des langues sémitiques (13).

A la fin du XIX^{ème} siècle, allait apparaître une troisième direction de recherche : l'apparentement avec le basque (14).

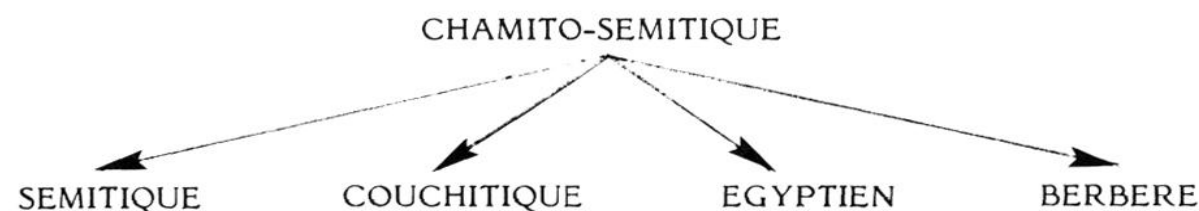
Mais toutes ces tentatives de rapprochements faites au XIX^{ème} siècle étaient en réalité des hypothèses à peu près gratuites et sans fondements linguistiques sérieux, en raison de la connaissance encore très insuffisante que l'on avait du berbère.

On a déjà évoqué, à propos de l'amateurisme (2.3.1.), certains rapprochements fantaisistes avec les langues indo-européennes, le celtique et le grec notamment (15), et avec les langues amérindiennes (16) qui ont eu cours dans les premières décennies du XXème siècle. Ces tentatives étaient l'oeuvre de comparatistes amateurs dont la formation linguistique et la connaissance du berbère laissaient, pour le moins, à désirer.

Il est intéressant de noter que cet "amateurisme" a eu une réelle importance dans ce que l'on pourrait nommer l'idéologie linguistique de la période coloniale. Ces rapprochements ont eu la faveur indiscutable du public, car ils allaient dans le sens de l'affirmation de la spécificité de la langue berbère par rapport aux langues sémitiques, et par voie de conséquence, par rapport à l'arabe. Ces chimères ont d'ailleurs la vie dure puisqu'en 1972 paraissait dans un quotidien de Montréal, un article dont l'auteur soutenait avoir reconnu de nombreux mots berbères dans les langues amérindiennes. De même, un instituteur kabyle passionné a dépensé durant des années des trésors de patience et d'énergie pour "démontrer" la parenté du berbère et du maya !

Pour ce qui est de la Recherche sérieuse, ce n'est qu'à partir des années 1920 que les progrès de la linguistique comparée sémitique et des Etudes Berbères vont permettre de reposer le problème sur des bases nouvelles et solides.

Le tournant décisif est incontestablement lié au nom de Marcel Cohen. Dès 1924, il intègre le berbère dans une grande famille chamito-sémitique qui comprend, en plus du groupe sémitique, le groupe couchitique, l'égyptien et le berbère, selon le schéma suivant (17) :



Cette présentation donne donc raison à la fois aux tenants de la parenté avec l'égyptien et à ceux de la parenté avec le sémitique. En 1931, M. Cohen fonde le Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-Sémitiques (G.L.E.C.S.), dont le berbère sera l'un des champs d'étude.

Mais les idées de M. Cohen ne rencontrent guère d'échos favorables chez les Berbérisants. En 1935, A. Basset chef de file incontesté des Etudes Berbères écrivait :

" A vrai dire, les preuves présentées jusqu'ici, t de féminin, s de causatif par exemple, sont encore trop rares dans un ensemble grammatical trop obscur pour que, jusqu'à nouvel ordre, l'on ne reste pas sur une prudente réserve. (...) Aussi, tout en suivant avec grande attention ces recherches, devons-nous considérer qu'il n'y a là qu'une hypothèse et que, en fait, le berbère reste toujours une langue isolée" (18).

Même en 1952, il observait une attitude plus que prudente :

" ... on en est revenu plus fermement au chamito-sémitique. Mais les tenants de cette hypothèse sont les premiers à reconnaître que les éléments de comparaison sont extrêmement limités " (19).

Il y a, certes, maintes causes objectives qui expliquent la lenteur avec laquelle la thèse chamito-sémitique a fait son chemin chez les Berbérisants :

- les préoccupations surtout descriptivistes d'A. Basset et des Berbérisants de cette génération.

- certaines causes purement linguistiques sur lesquelles nous ne pouvons nous attarder dans ce cadre-ci (20).

Mais le système grammatical de la langue berbère présente de tels parallélismes avec celui du sémitique (20) que l'on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a eu aussi des résistances idéologiques à l'idée de cette parenté.

Il ne paraît pas excessif d'affirmer que les universitaires français n'étaient pas, en général, réceptifs à l'idée d'une parenté du berbère avec le sémitique et que cette donnée explique à elle seule cette lenteur.

Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par le fait que cet apparentement avec le sémitique est admis bien plus tôt par les spécialistes non-français (allemands, italiens) (10), alors que les Berbérisants français ne s'y rallieront vraiment qu'après la décolonisation.

3.2. *Le poids du touareg*

Le dialecte touareg occupe dans l'ensemble linguistique berbère une place très particulière. Sur le plan du lexique, le touareg, très longtemps isolé, n'a subi qu'une influence très légère de l'arabe. D'après nos propres décomptes (21), on obtient, pour ce qui est des emprunts lexicaux à l'arabe, les chiffres suivants (à partir d'une liste-diagnostic de 200 termes) :

- touareg	:	5 %
- chleuh	:	25 %
- kabyle	:	35 %

Très tôt, le touareg est donc apparu comme étant un dialecte "pur", n'ayant pratiquement pas été contaminé par l'arabe. A partir de ce premier constat, qui repose sur une donnée objective indiscutable, on fera du touareg un véritable "étalon-or" du berbère. Le touareg est présenté comme l'état originel, ou en tous cas très proche de cet état originel du berbère. On assigne en quelque sorte au touareg un rôle qui rappelle celui que l'on faisait jouer au sanskrit au début de la Grammaire Comparée, pour la reconstruction de l'Indo-européen commun. En 1972-1974, est parue à Copenhague une monumentale *Grammaire touarègue* de K.G. Prasse (22) qui propose une reconstruction du Berbère Commun, surtout fondée sur les faits touaregs. On voit que ce parti-pris pèse encore lourdement sur les travaux de diachronie et comparatisme berbère.

Or, il faut réaffirmer très nettement que, si sur le plan lexical le touareg a moins subi d'influences extérieures, sur le plan morpho-syntaxique, les dialectes berbères du Nord, comme le kabyle, se révèlent souvent bien plus conservateurs. On citera notamment pour le kabyle les points suivants :

- une meilleure conservation des prédicats verbaux non-orientés et "symétriques" (23),
- le maintien d'un actualisateur de prédicats non-verbaux ("phrases nominales") (23),
- une meilleure conservation des conjugaisons par suffixes pour les verbes de qualités,

- une meilleure conservation des marques d'état du substantif,
- la conservation des adjectifs qualificatifs,

faits qui sont tous centraux dans le système morpho-syntaxique de la langue berbère.

Ces quelques exemples montrent qu'une grammaire historique du berbère ne peut être élaborée qu'en tenant compte des données de tous les dialectes mis sur un pied d'égalité.

L'influence lexicale de l'arabe, au lieu d'être considérée comme un épiphénomène du point de vue de la reconstruction, a entraîné la focalisation sur un dialecte donné, et a conduit la recherche sur une voie dont elle n'est pas encore sortie.

3.3. Quelques hypothèses

On évoque, pour conclure, quelques points pour lesquels la prédétermination idéologique est moins évidente et qui demanderaient certainement quelques vérifications complémentaires. On les avance seulement à titre d'hypothèses, et non comme des faits établis.

3.3.1. Le "synchronisme"

On a déjà eu l'occasion de dire (3.1.) que les Berbérisants français n'avaient pas été attirés par la diachronie. Il n'y a même *aucun* diachroniste ou comparatiste parmi eux. Ce constat peut sembler curieux et significatif, lorsqu'on se rappelle qu'ils appartiennent à une tradition linguistique (la linguistique française du début du siècle) où la diachronie et le comparatisme étaient largement prédominants. On peut donc se demander si ce "synchronisme" extrême, plutôt surprenant pour l'époque, n'a pas aussi été une façon de fermer les yeux sur la parenté linguistique arabe-berbère (même s'il a aussi des bases objectives évidentes).

3.3.2. Le concept de "langue berbère"

D'emblée, et sans qu'il y ait eu jamais la moindre faille sur ce point, les Berbérisants français ont considéré l'ensemble des dialectes berbères comme constituant une seule et même langue. Le thème de l'unité de la langue berbère est attesté dès les premiers travaux (24). Cette conception est d'ailleurs scientifiquement parfaitement juste, mais elle repose sur une définition strictement linguistique (interne), de la notion de langue. Aucun Berbérisant ne semble avoir pensé que le concept de langue pouvait aussi recevoir une définition socio-linguistique tenant compte de critère comme :

- l'intercompréhension,
- le sentiment d'une communauté linguistique.

Pour le linguiste, il y a effectivement une langue berbère unique, mais ceci n'implique pas que l'on puisse parler d'une communauté socio-linguistique berbère unique. Or, l'utilisation du terme de "langue" qui peut avoir les deux acceptions (langue = système formel/langue = norme sociale) permet aisément la confusion, voire la mystification.

Il s'agit là, peut-être, plutôt d'un de ces pièges généraux du langage, retombées involontaires de la fonction de dénomination inhérente à la langue, plutôt que d'une "manipulation". Mais il semble tout de même que l'on ait plus facilement accepté de parler dans le monde français de "langue berbère" que de

"langue occitane" ou de "langue bretonne". L'ambiance idéologique et les enjeux politiques n'étaient évidemment pas les mêmes...



Mais en définitive, quelle que soit l'importance que l'on veuille accorder à ces "pesanteurs" idéologiques, on doit reconnaître que les berbériseurs de l'époque coloniale ont été de bons descriptivistes et que leurs travaux sont toujours une base indispensable de la recherche en linguistique berbère. La documentation et les analyses que nous leur devons nous sont encore précieuses.

En outre, il faut leur rendre cette justice, que, globalement, ils n'ont été ni les inspirateurs, ni les conseillers d'une quelconque politique "berbère", a *fortiori* "berbériste".

Les générations des Basset ne se sont jamais engagées dans une politique de défense et de promotion acharnée de la langue et de la culture des populations qu'ils étudiaient... ce qui ramène à bien peu de chose la mythique "politique berbère" de la France.

NOTES

(1) Cette périodisation s'inspire largement de celle de *l'Algérie des Anthropologues* de Lucas et Vatin (Maspéro, 1975).

(2) On pense en particulier aux travaux de Ageron, Turin, Leclerc, Copens, Leca, Vatin, Colonna, Etienne..., ou même dans le domaine de l'histoire ancienne, au récent ouvrage de Benabou.

(3) Lucas et Vatin (1975) et F. Colonna ("Une fonction coloniale de l'ethnologie...", *Libyca*, 20, 1972, 259-267) paraissent bien représenter cette tendance. Pour reprendre une formule de L. Galand (*Annuaire de l'Afrique du Nord*, XIII, 1974, p. 867), ce dernier auteur "exécute sommairement les études linguistiques quand il les confond avec l'ethnographie".

(4) Voir, par exemple, les rapports de missionnaires étudiés par M. Morsy, dans "Réflexions sur le discours historique à travers l'examen d'un document sur le Maroc au milieu du XVIIIe siècle", *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, XV, 1970-1971, 105-130.

(5) I. de Saporta, "Une enquête linguistique au XVIIIe siècle : le vocabulaire arabe et berbère recueilli par L. Chenier, Consul de France au Maroc.", *G.L.E.C.S.*, XV, 1970-1971, 1-16.

(6) *Dictionnaire français-berbère*, Paris, Imprimerie Royale, 1844 (sans nom d'auteur, composé par ordre du Ministère de la Guerre).

(7) Cette période dure au moins jusqu'en 1910-1920, pour l'Ahaggar.

(8) A. Hanoteau, *Essai de grammaire kabyle...*, Alger, Jourdan, 1858 ; *Essai de la langue tamachek*, Alger, Jourdan, 1860. Un autre cas patent : G. Mercier (Interprète militaire), *Le chaouïa de l'Aurès*, Paris, Leroux, 1896.

(9) Père G. Huyghe, *Dictionnaire kabyle-français*, Alger, Jourdan, 1901 (2ème édition) ; *Dictionnaire français-chaouïa*, Alger, Jourdan, 1906.

(10) O. Rössler, "Der semitische Charakter der Libyschen Sprache", *Zeitschrift für Assyriologie...*, 16, 1952.

(11) Ce n'est là qu'une illustration particulière d'un phénomène confirmé par de nombreux témoignages : la difficulté avec laquelle le structuralisme a pénétré dans l'Université française.

(12) Venture de Paradis, *Dictionnaire de la langue berbère expliqué en français et en idiome barbaresque, précédé d'une grammaire berbère* (Manuscrit Volney, Bibliothèque Nationale, n° 1178). De Rochemonteix, "Les rapports grammaticaux qui existent entre l'égyptien et le berbère", *Mém. Congr. Inter. Orient.*, 2, 1876.

(13) A.C. Judas, *Etude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue berbère*, Paris, 1847.

(14) De Charency, *Des affinités de la langue basque avec divers idiomes des deux continents*, Paris, 1892. Von der Gabelentz, *Baskisch und Berberisch*, Berlin, 1893. H. Schuchardt, *Baskisch und Hamitisch*, Paris, 1913. L.Gèze, "De quelques rapports entre les langues berbères et le basque", *Mém. Soc. Arch. Midi de la France*, 2/3, 1885.

(15) J.L. Bertholon, "Origine et formation de la langue berbère", *Revue Tunisienne*, 1905-1906.

(16) Cdt. Cauvet, *Les Berbères en Amérique*.

(17) A. Meillet et M. Cohen, *Les langues du Monde*, Paris, 1924.

(18) A. Basset, "La parenté linguistique et le berbère", *Revue Africaine*, 1935, 358-359.

(19) A. Basset, *la langue berbère*, Londres, 1952, p. 48.

(20) Pour des développements sur cette question, voir : S. Chaker, "Apparement de la langue berbère", *Encyclopédie Berbère* (Aix), 15, 1975.

(21) S. Chaker, "Les emprunts arabes dans quelques dialectes berbères", (inédit).

(22) K.G. Prasse, *Manuel de Grammaire Touarègue (tahaggart)*, Copenhague, 1972-1974 (3 volumes). (Compte-rendu de S. Chaker dans la *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 21, 1976).

(23) S. Chaker, "Types de syntagmes prédicatifs en berbère", *Cahiers de Linguistique, d'Orientalisme et de Slavistique* (Aix), 5-6, 1975. *Le système dérivationnel verbal berbère (kabyli)*, thèse de doctorat de IIIème cycle, Paris V, octobre 1973. *Un parler berbère d'Algérie (Kabyli) : syntaxe*, thèse pour le Doctorat d'Etat, Paris V, décembre 1978.

(24) A. Hanoteau, *Essai de grammaire kabyle*, 1858, voir introduction.

Résumé

L'article propose un essai de périodisation des recherches relatives au domaine berbère durant la colonisation française en Algérie (1830-1962). Il distingue : - une période de découverte dont les agents principaux sont des militaires et des religieux, - une phase intermédiaire où sévit l'amateurisme, - une période finale où la prise en charge est assurée par l'université. Il indique ensuite, en s'appuyant sur le problème de l'apparement de la langue, le rôle du touareg et montre comment l'idéologie coloniale ambiante a sensiblement pesé sur le développement des Etudes Berbères. En conclusion, il insiste sur le fait qu'en dépit des déterminations idéologiques, l'apport des chercheurs de cette période demeure essentiel pour la connaissance de la langue berbère.

Abstract

The article proposes a division into periods of research concerning the Berber domain during French colonization in Algeria (1830-1962). It distinguishes : - a period of discovery the main agents of which were military and religious people ; - an intermediary phase of amateurism ; - a final period when research was undertaken by the University. It then points out, by stressing the question of similarity of language, the role of the Tuareg and shows how heavily the ambient colonial ideology weighed on the development of Berber Studies. To conclude, it insists on the fact that, in spite of ideological determinations, the contribution of researchers of this period remains essential for a better knowledge of the Berber language.